

La LETTRE

Ligue
des **droits de**
l'Homme



Fédération
de Moselle



De la L.D.H.

Note d'information de la Fédération MOSELLANE

Octobre – novembre – décembre 2016

Numéro :72

AG RAPPORT MORAL
« état d'urgence un
renouvellement sans fin »

3

AG RAPPORT D'ACTIVITÉS
« 3200 heures de bénévolat soit
deux équivalents temps plein »

4

2

PÉTITION

« Je soutiens l'accueil des
migrants »

2

ÉDITORIAL

« PALERME une porte de
l'Europe pour les migrants »

5

MOBILITÉ DE LA LDH

« voir les nouvelles
coordonnées »

**RÉSEAU DE SOLIDARITÉ DES
ASSOCIATIONS MESSINES**

« La culture vecteur d'insertion »

6

8

RECHERCHONS MANDATAIRES

« Pour l'effectivité du droit de vote
en prison »

7

BLIDA

« ... La ville des roses...
... campement insalubre.. »

5

BULLETIN ADHÉSION

7

CHARTRE DE PALERME

« De l'immigration comme
souffrance à la mobilité comme
droit fondamental »

Photo: Le Monde

LE MONDE Afrique Entretien du 11 octobre 2016 avec :
Leoluca Orlando, maire de Palerme, dont la ville est l'une des principales portes d'entrée de l'Europe
pour les migrants africains.

« J'ai honte d'être européen, quand on voit le sort qui est fait aux migrants »

http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/10/11/leoluca-orlando-il-faudrait-abolir-le-permis-de-sejour-c-est-la-peine-de-mort-de-notre-temps_5011787_3212.html

Fédération Mosellane de la Ligue des Droits de l'Homme
3, rue Gambetta 57000 METZ

Une porte d'entrée de l'Europe pour les migrants

PALERME

Nous n'avons pas d'autres alternatives que de les accueillir

Rien peut-être ne rend plus sensible le formidable recul qu'a subi le monde depuis la Première Guerre mondiale que les restrictions apportées à la liberté de mouvement des hommes et, de façon générale, à leurs droits.

« Il n'y avait pas de permis, pas de visas, pas de mesures tracassières ; ces mêmes frontières, qui, avec leurs douaniers, leur police, leurs postes de gendarmerie, sont transformées en un système d'obstacles, ne représentaient rien que des lignes symboliques qu'on traversait avec autant d'insouciance que le méridien de Greenwich ».

Cette vision d'un « âge d'or » où chacun circulait librement, décrit par Stefan Zweig dans ses souvenirs, ne doit pas être idéalisée : les conditions d'existence des immigrés étaient en effet marquées par une grande précarité, du fait de l'absence de protection dans les rapports avec les employeurs, de xénophobie et de discriminations de toutes sortes. Mais nous sommes maintenant dans une véritable- guerre aux migrants-, dont le coût est évalué par les chercheurs à un milliard par an.

Devant cette folie je ne résiste pas à vous donner des extraits de l'allocution du maire de Palerme au collège de France le

thème du colloque était : migrations, réfugiés, exil. Toutes les interventions à ce colloque sont accessibles sur le site du collège.

« Il faudrait abolir les cartes de séjour, le permis de séjour est une nouvelle forme d'esclavage pour les gens qui arrivent. La mobilité internationale est un droit humain, une personne ne peut pas mourir car un pays refuse de l'accueillir, nous n'avons pas d'autres alternatives que d'accueillir les migrants il faut penser au futur.

L'accueil est la plus puissante arme pour la sécurité, quand on fait partie d'une ville on va la défendre.

Il faut que les migrations soient normales, nous vivons dans un temps que l'on appelle la globalisation, comment penser pouvoir vivre dans un monde globalisé sans une mobilité des êtres humains.

Monsieur Orlando Leoluca maire de Palerme en est à son troisième mandat il a été élu sur ce programme. Palerme est l'une des principales portes

d'entrée de l'Europe pour les migrants africains.



Leoluca Orlando
Maire de Palerme
1980 à 1985
1993 à 2000
& depuis 2013

Intervention de Leoluca Orlando au Collège de France
Dans le milieu de la vidéo

<http://www.college-de-france.fr/site/colloque-2016/symposium-2016-10-12-16h30.htm>

**LA PERMANENCE
ASSURÉE PAR LES
AMIS DE
THONVILLE
CHANGERA
D'ADRESSE POUR
LA DEUXIÈME
QUINZAINE DE
JANVIER
INFOS SUR
L'ADRESSE DU
NOUVEAU LOCAL
À VENIR**

LA LETTRE de la L.D.H



Note d'information
de la Fédération Mosellane
Numéro 72
Décembre 2016
Tiré à 200 Ex

Ligue des Droits de l'Homme
et du Citoyen
138, rue Marcadet 75018 PARIS
Présidente
Françoise Dumont
Directeur de la publication
Charles Roederer
Photocopie/Publication
3, rue Gambetta 57000 METZ
ISSN : 2103-3218

Cliquez ici ou copiez le lien pour signer cette :

PÉTITION
Uniquement en ligne

<http://www.ldh-france.org/je-soutiens-laccueil-des-migrants/>

**JE SOUTIENS L'ACCUEIL DES
MIGRANTES ET DES
MIGRANTS !**



A l'initiative de la Ligue des droits de l'Homme, 179 élues locales et élus locaux ont signé à ce jour ce manifeste de soutien à l'accueil des migrantes et migrants partout sur notre territoire.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 1^{ER} DÉCEMBRE 2016 « RAPPORT MORAL »

Geneviève Grethen

Bonjour à tous pour cette première AG dans ces nouveaux locaux, et merci à la Ligue de l'enseignement de nous y loger avec toujours la même générosité.

D'abord ce qui n'a pas changé depuis l'année dernière.

Nous étions sous un régime d'état d'urgence pour notre AG de 2015 et nous y sommes toujours aujourd'hui un an plus tard et ceci au moins jusqu'aux élections.

La LDH avait annoncé que passée la première période d'état d'urgence le renouvellement serait sans fin. De tout temps, sous tous les gouvernements et sous tous les régimes, les mesures d'exception sont comme une drogue pour les autorités, après y avoir goûté elles ne peuvent plus s'en passer.

Comme il n'y a pas de raison de nous arrêter dans le glissement vers un état policier le gouvernement vient de faire passer par décret le 28 octobre le fichier T.E.S., titres électroniques sécurisés. Pour ce faire il s'est appuyé sur la loi même qu'il avait combattu lorsqu'il était dans l'opposition, celle relative à la protection de l'identité qui avait été largement censurée par le conseil constitutionnel. En procédant par décret il s'est affranchi d'une délibération démocratique au parlement et a nié les critiques de la CNIL.

La LDH a demandé à son avocat maître Spinosi de faire un recours au conseil d'état contre le décret portant création du fichier, espérons qu'elle aura gain de cause.

Ne parlons pas de la construction de nouvelles prisons pour 1,5 milliard d'euros alors que nous avons déjà une dette de 6,3 milliards à rembourser sur 20 ans pour le parc immobilier carcéral construit depuis 10 ans. Tout cet argent manque pour l'entretien du parc actuel et cette politique constante de nouvelles cellules va à l'encontre de toutes les recherches qui montrent que les alternatives à l'emprisonnement et l'aménagement des peines sont plus efficaces pour la prévention de la récidive que l'incarcération.

Et nous avons un gouvernement de gauche à qui nous avons donné notre

confiance. Tout est prêt maintenant pour la prise de pouvoir d'un gouvernement autoritaire qui, s'il est élu, proclame d'emblée qu'il fera passer ses réformes par ordonnances, vote bloqué et 49.3...

Comment pouvons nous, nous association de défense des droits agir encore efficacement pour éviter cette catastrophe démocratique.

Nous vous rappelons qu'à notre demande la ville de Metz a accepté de signer la Charte des Droits de l'Homme dans la cité et que cette charte facilite les actions locales et l'expérience

montre que ce sont ces actions locales qui font avancer les droits de l'Homme.

Fort de cette certitude

Je vous sou mets quelques propositions d'action qui pour moi vont dans le sens de la promotion de nos valeurs

LA VILLE, LIEU DE PROMOTION DES DROITS DE L'HOMME



Approbation de la Charte Européenne des Droits de l'Homme dans la Ville – Commission de cohésion sociale – Réunion du 14 mars 2016

<http://site.ldh-france.org/metz?#droits-de-l%27homme-dans-la-ville&x=0&y=0>

<http://www.ldh-france.org/je-soutiens-laccueil-des-migrants/>
Lien vers la pétition « JE SOUTIEN L'ACCUEIL DES MIGRANTES ET DES MIGRANTS »

la LDH Nationale demande à ce que nous fassions signer au plus grand nombre possible d'élus un engagement qui dit entre autre :

« Parce que je n'oublie pas que chacun-e a droit au respect de sa personne dans sa dignité et dans ses droits,

Parce que je ne veux pas avoir honte du sort réservé aux migrants qui ont réussi à rejoindre notre pays,

Je déclare soutenir toutes les initiatives, proches de chez moi comme partout sur le territoire, qui offrent aux migrants des conditions d'accueil respectueuses de leurs droits fondamentaux. »

Il est nécessaire dans un souci de communication que nous obtenions un grand nombre de signatures pour qu'enfin aux infos on parle des centaines de gens qui

accueillent et non plus des trois maires qui refusent cet accueil. Notre silence est coupable il permet à tous les gens en colère d'exprimer leur frustrations contre les migrants, contre plus pauvres qu'eux, selon la théorie toujours efficace du bouc émissaire.

Chacun le sait : si la LDH est reconnue pour ses écrits, ses analyses et son travail, elle est loin d'être bonne dans sa communication quotidienne pour contrer les propos racistes qui se multiplient sur internet et en particulier sur les réseaux sociaux. 'est là qu'il nous faut agir, même si cela va à l'encontre de notre culture. prenons pour exemple la parole d'un directeur de campagne lors des primaires « sur les sept derniers jours, nous avons mis en ligne 47 publications sur Facebook et avons atteint 9 millions de personnes uniques. Les posts les plus puissants atteignent 500.000 à 600.000 personnes » .

Malgré le retard que nous avons pris dans cette communication il n'est pas trop tard et nous avons décidé de nous unir à d'autres associations anti racistes et à tous les individus intéressés pour créer des outils de propagande anti raciste. Quel sera le travail de la LDH dans ce groupe ? cela sera ce que nous savons faire, lire, s'informer, trouver des images. Et leur donner une forme attractive pour faire passer nos messages.

Troisième axe de travail pour cette année. La LDH vient de tenir son université d'automne la WE dernier, le thème en était : les communs : Quelles perspectives ?

avec les pratiques citoyennes de mise en commun, de partage et de cogestion pour réinventer, redéfinir et investir collectivement les droits, les modes d'usage et de production de biens matériels et immatériels. Les communs font-ils liens philosophiquement, politiquement, moralement et pratiquement, entre sauver la possibilité même de la vie et refonder le vivre ensemble ?

Les tables rondes me semblaient très intéressantes

Les communs, comme nouveaux « droits de l'Homme »

Les communs dans l'émergence de pratiques innovantes avec comme exemple le développement des monnaies Locales

Les communs permettant les Droits d'accès à des « biens » inaliénables, comme la santé l'éducation, ou la culture.

(suite page suivante)

(Suite du rapport moral)

Ces débats seront accessibles en vidéo sur internet d'ici quelques jours, Nous avons ici tout le matériel nécessaire pour les projeter sur grand écran, travailler localement sur ces différents thèmes et nous les approprier. Nous verrons ensuite comment nous en servir pour redonner l'espoir à tous de la possibilité d'une société fraternelle.

En plus de ces trois projets nous n'abandonnons bien sûr pas le travail quotidien

Le 23 janvier nous organiserons une journée de formation ouverte à tous, la présidente du GISTI nous informera des nouvelles directives européennes concernant les migrants, et pour la France des conséquences pour les étrangers malades de la prise en compte à partir du premier janvier de leur dossier par les médecins de l'OFII qui dépendent du ministère de l'intérieur et non plus ceux de l'ARS qui dépendent du ministère de la santé.

Nous continuons à participer au groupes de travail mis en place lors de la création du réseau de solidarité des associations messines et en particulier nous participons au projet de plate-forme d'accès inconditionnel aux droits et aux soins située au centre ville.

A l'occasion de la signature de la Charte européenne des droits de l'Homme

dans la cité, nous avons mis en place une exposition sur la DUDH qui nous avait été prêtée par la LDH de Luxembourg, elle est restée trois mois square du Luxembourg. Elle était ces jours-ci à Saint Avold dans le cadre de leur semaine de la solidarité.

Nous espérons maintenant la faire tourner dans les écoles en partenariat avec la ville de Metz ou la Ligue de l'enseignement, ceci avant les élections pour rappeler aux élèves et à leurs parents l'importance du respect de l'égalité des droits pour tous pour pouvoir vivre dans une société apaisée.

Nous sommes engagés avec les équipes pédagogiques de la prison de Queuleu pour que le droit de vote des prisonniers soit respecté, nous sommes déjà allés à quatre reprises à la prison, les inscriptions sur les listes électorales de tous ceux qui le désirent seront faites avant le 31 décembre et pour les élections nous nous sommes engagés à trouver des mandataires habitant Metz qui voudront bien voter par procuration pour les détenus inscrits à Metz. Pour l'instant une dizaine de détenus sont dans ce cas.

Les équipes pédagogiques de la prison sont intéressées par d'autres interventions et en particulier par celle sur la laïcité qu'en partenariat avec la Ligue de l'enseignement, Couleurs Gaies, les Profanes, le

cerle Jean Macé, les PEEP et inter service migrants nous proposons dans les collèges et les lycées.

Le module fonctionne très bien, il est maintenant aussi disponible au niveau de la LDH nationale, merci Stéphane !

Grâce à l'enthousiasme d'Annie et de tous les acteurs qui composent la troupe, l'équipe théâtre « Horizon Théâtre » continue à être sollicitée pour la pièce « Je suis un Homme » de Hance Wilfried OTATA (qui a soutenu brillamment sa thèse il y a quelques jours). Les dates à retenir sont :

- **Verny** vendredi 3 mars le soir
- **Saint Avold** vendredi 10 mars le soir
- **Creutwald** dimanche 12 mars après midi
- **Nancy** vendredi 17 soir ou dimanche 19 après midi
- **Le lycée de Château Salins** demande aussi une intervention dont la date n'est pas fixée pour l'instant.

Tout le monde connaît « matin brun » et sait que le pire serait de baisser les bras. Je sais que vous êtes déjà engagés dans de multiples tâches mais un peu d'aide ne serait pas de refus. Je vous rappelle que nous avons besoin de mandataires sur Metz pour les élections qui s'annoncent.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 1^{ER} DÉCEMBRE 2016 « RAPPORT D'ACTIVITÉS »

Hélène Leclerc

Nombre d'adhérents : 118

Lettres mosellanes : 69-70-71

Les réunions de bureau :

Elles ont lieu, en général, deux fois par mois, le lundi à partir de 17H 30

Cette année, nous avons tenu 18 réunions de bureau qui ont donné lieu à des CR.

Permanences d'accès aux droits :

Les lundis on reçoit en moyenne cinq personnes par permanence.

Les problèmes traités sont pour la plupart des problèmes de migrants, dont la demande d'asile a été rejetée. : Recours avec des demandes de cartes de séjour pour soins. Quelques autres dossiers.

Etat d'urgence, déchéance de nationalité :

Organisation de manifestations en partenariat avec d'autres organisations associatives, syndicales ou politiques - Janvier 2016

- Communiqués de presse.
- Pétition en direction du public et des parlementaires
- Manifestation dans les rues de Metz à l'appel de la LDH, le 30 janvier

Droits de l'homme dans la cité :

Conférence de Dominique GUIBERT à l'hôtel de ville sur le thème du droit dans la cité-

Signature par la mairie de Metz de la convention des droits de l'homme dans la cité.

Exposition de la déclaration universelle des droits de l'Homme, illustrée par Elpuentea, dans un parc de la ville du 15 juin au 30 octobre. Exposition réalisée en partenariat avec la LDH du Luxembourg ; inaugurée par le Maire de Metz le 6 juillet

Ecrits pour la fraternité :

Des écoles, des classes se sont mobilisées autour du thème « on ne naît pas citoyen, on le devient », six classes récompensées, quatre premiers prix et deux deuxièmes prix.

Actions laïcité :

En partenariat avec la Ligue de l'enseignement, le Cercle Jean Macé, les Profanes, Couleurs Gaies, les Pupilles de l'enseignement public, Inter Service Migrants

Formation de bénévoles pouvant intervenir dans des classes de 4^o aux BTS sur le thème de la laïcité.

Nombreuses interventions de la LDH en milieu scolaire sur ce thème.

Intervention avec des classes de 6^{ème} et 5^{ème} en partenariat avec la FOL.

Horizon théâtre :

L'action a continué. Présentation du

spectacle à Saint-Denis, Aubervilliers et Chalons sur Marne, ainsi que des réalisations autour de Metz

Novembre de l'égalité :

Partenariats dans le cadre du novembre de l'égalité : travail sur la Box populi au TCRM Blida sur les discriminations et travail avec Borny Buzz

Interventions sur la laïcité aux Récollets à Metz, les 16 et 17 novembre.

Solidarité :

Travail avec le réseau de solidarité des associations messines.

- Travail sur les problématiques d'accueil des migrants
- Elaboration d'un projet de plateforme d'accès aux soins

- Annuaire des associations
- Accès à la culture

Ecolotrucs :

La LDH a centré sa participation sur l'écologie et le droit.

Conclusion :

La plupart des actions de la LDH Metz se font en partenariat avec les associations locales d'Education populaire, avec le réseau de solidarité et avec les établissements scolaires.

Ces activités ont représenté, en un an, environ 3200 heures de bénévolat, soit 2 équivalents temps plein.

Envoyez ce bulletin à :
LDH METZ - 1, rue du Pré Chaudron
BP 45147 - 57074 METZ Cédex 03

ADHÉSION ANNÉE 20.....

Cotisation : les tarifs
 Les revenus à prendre en compte sont les revenus mensuels courants de l'adhérent.
 Vous pouvez opter pour la cotisation couple, simple option pour deux personnes vivant à la même adresse, permettant de prendre en compte le total des revenus des deux adhérents.

Option cotisation « couple »

Tranche	Revenu mensuel	OPTION 1 Règlement annuel par chèque	OPTION 2 Règlement mensuel par prélèvement
1	jusqu'à 500 €	5 €	pas de prélèvement possible
2	jusqu'à 1 000 €	20 €	1,70 € / mois
3	jusqu'à 1 500 €	60 €	5,05 € / mois
4	jusqu'à 1 750 €	75 €	6,35 € / mois
5	jusqu'à 2 250 €	85 €	7,15 € / mois
6	jusqu'à 2 800 €	95 €	7,95 € / mois
7	jusqu'à 3 000 €	110 €	9,25 € / mois
8	jusqu'à 3 500 €	135 €	11,35 € / mois
9	au-delà de 3 500 €	195 €	16,35 € / mois
Cotisation	 € €
Hommes & libertés Abonnement		+ 15 €	+ 1,25 €
LDH Info Abonnement — version papier (version électronique gratuite)		+ 10 €	+ 0,85 €
Complément volontaire		+	+
TOTAL		=	=

La réduction d'impôt est de 66 % de la cotisation, dans la limite de 20 % du revenu imposable annuel avec possibilité de report sur 5 ans en cas de dépassement de cette limite.

VOS COORDONNÉES

Mentions légales :
 « Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, en vous adressant au siège de notre organisation, vous pouvez accéder aux informations vous concernant, demander leur rectification ou suppression ou vous opposer à ce qu'elles soient échangées ou cédées. Dans ce dernier cas, les informations vous concernant seraient alors réservées à l'usage exclusif de notre organisation. »

SECTION :

1) Mme M. Nom : Prénom :
 Date de naissance :/...../..... Profession :

2) Mme M. Nom : Prénom :
 Date de naissance :/...../..... Profession :
 Adresse :

CP : Ville : Pays :
 Tél. personnel : Tél. mobile :

E-mail (écrite librement) :

J'adhère à la LDH, je souscris à ses statuts (consultables sur le site Internet de la LDH) et m'engage à régler ma cotisation selon l'une des modalités indiquées ci-contre.
 À, le Signature :

Inscription aux listes de diffusion électroniques
 Infocom Forum des ligueurs Lettre d'information « Droits de l'Homme »
 Pour tout renseignement, contactez le service communication: communication@ldh-france.org

Mandat de prélèvement SEPA

..... (Ne rien inscrire)
 Référence Unique du Mandat :

Date du 1^{er} prélèvement : 10 / / MONTANT : €
 N° ICS : FR44222422720 Association bénéficiaire : Ligue des droits de l'Homme,
 138 rue Mercadet, 75019 Paris

Nom et adresse de l'aubréant :
 Mme M.
 Prénom :
 Adresse :
 CP : Ville :

Signé à :
 Le :/...../.....

Compte à débiter

IBAN :
 BIC :

Joindre un relevé d'identité bancaire. Type de paiement: paiement récurrent / répétitif



Actualités

Réseau de Solidarité des Associations Messines

<http://www.reseau-solidarite-metz.org/Actualites.html>

I - Le réseau de solidarité des associations messines

Il y a deux ans, les associations messines de solidarité ont décidé de se constituer en réseau, afin de gagner en efficacité.

Le réseau de solidarité est actuellement composé de 30 associations fort différentes les unes des autres de par leur taille, leur domaine d'activités, leurs ressources humaines et matérielles, mais toutes portées par les mêmes valeurs :

- la solidarité,
- le respect de la dignité humaine,
- le refus des discriminations,
- le refus de la misère.

Toute l'activité du réseau est consultable sur le site : <http://www.reseau-solidarite-metz.org/Actualites.html>

Les associations du réseau et leurs partenaires institutionnels travaillent en ateliers de réflexion et d'action, autour des sujets de préoccupation suivants :

- l'hébergement et le logement
- l'accès aux soins et à la santé
- l'urgence alimentaire et les aides alimentaires
- l'accès à la culture et à l'insertion sociale
- le transport
- l'enseignement du Français

Chacun de ces groupes de travail développe un ou des projets opérationnels



Solidarité Culture

Réseau de Solidarité des Associations Messines

Merci à Charlie Chaplin, à Brueghel l'ancien, Marie Augustin Zwiller et à Marc Chagall

http://www.reseau-solidarite-metz.org/ACTION_CULTURE/accueil_culture.html

II - Le Groupe « accès à la culture »

Quel que soit leur domaine d'action, toutes les associations du réseau considèrent l'accès à toutes formes de culture comme un vecteur d'insertion et la placent au cœur de leur projet.

C'est pourquoi le Réseau de Solidarité a mis en place des partenariats avec les structures culturelles messines : Arsenal, BAM, Trinitaires, centre Pompidou- Metz , Opéra – Théâtre, ONL, Conservatoire, FRAC, musée...

L'objectif : faciliter la participation des usagers des associations et de leurs accompagnateurs à la vie culturelle de la cité.

La méthode : les associations du réseau prennent contact avec les acteurs de la vie culturelle, les rencontrent. La démarche vise

à initier un dialogue entre les associations et chaque structure culturelle, à établir une relation de confiance, afin d'ouvrir la fréquentation des lieux culturels à un public non initié

Les moyens : Cela peut se traduire par des places mises à disposition ou des dispositifs d'accueil dans le cadre d'un engagement réciproque : l'association assure l'accompagnement et la structure culturelle propose une ou des médiations.

Depuis le mois de septembre, 80 usagers des associations humanitaires ont déjà participé ou se sont inscrits à des spectacles ou des expositions . Ce n'est pas rien ...

C'est une façon de prendre place dans la cité .

BLIDA,

Ce nom, qu'évoque-t-il pour nous ?

Celle qu'on a surnommé « la ville des roses » fondée au seizième siècle par Sidi-Ahmed-El-Kebir pour accueillir des immigrants andalous...

Cette ville est située à une cinquantaine de kilomètres d'Alger, près de l'Atlas tellien, où au printemps, les orangers en

BLIDA,

C'est aussi : « Avenue de Blida, à Metz, le mardi 8 novembre 2016, les services de l'État ont procédé au démantèlement du campement de Blida, où, depuis des semaines, vivaient 600 personnes, hommes, femmes, enfants, principalement originaires des Balkans » titrait le journal local.

Ces demandeurs d'asile vivaient dehors, sous des toiles de tentes, dans des conditions déplorables, ils ont été envoyés dans des centres d'accueil ou d'hébergement d'urgence, dans plusieurs régions de France, certains sont restés en Lorraine, à Vigy, à Sarreguemines, ou encore à Languimberg, dans la région de Sarrebourg.

Leurs dossiers seront examinés... tous sont dans l'attente !

Une fois de plus, ce camp a été évacué, et fermé, mais quelques jours plus tard, on a vu une toile de tente, puis une autre, puis une vingtaine d'abris de fortune, serrés les uns contre les autres au bord de la route, sous un pont, des familles avec des enfants, dehors, sous la pluie, et le froid glacial.

Le réseau de Solidarité de Metz au sein duquel la Ligue des Droits de l'homme est présente travaille inlassablement pour trouver un hébergement aux demandeurs d'asile. Je veux saluer ici leurs initiatives, leur détermination, leur persévérance !

Au moment où j'écris ces lignes, ces personnes ont été relogées, « mises à l'abri » selon l'expression employée, est-ce pour autant la fin de leur parcours d'errance ?

A plusieurs reprises, ce camp a été évacué, déplacé provisoirement, évacué à nouveau, recomposé, avant d'être une fois encore démantelé, mais les demandeurs d'asile ont continué à venir chercher refuge à Metz... Alors, est-ce la fin du camp de Blida ?

Ce dimanche matin, une nouvelle tente est plantée sous le pont...

Ne plus VOIR les réfugiés, les migrants, les demandeurs d'asile, à la périphérie de nos villes, signifie-t-il que leur situation est enfin telle qu'ils peuvent construire un projet de vie ?

Nous savons tous pourquoi ces hommes, ces femmes, quittent leur pays, nous ne pouvons plus ignorer les populations

fleurs embaument la ville de leurs parfums... Blida, ce nom est à lui seul une histoire, mais aussi une évocation de la grande Histoire, y compris de la nôtre. Pourtant, si je prononce ce nom, ici, il évoque une autre situation !

sous les bombes, les guerres, les persécutions, la misère, le dérèglement climatique, nous ne pouvons plus ignorer pourquoi tant d'êtres humains sont contraints de quitter une terre où ils ne peuvent plus vivre !

Plus de 3700 migrants sont morts dans la mer Méditerranée en 2015 selon l'Organisation internationale des migrations, (OIM)

Selon l'UNICEF ; il y a deux fois plus d'enfants réfugiés en 2015 qu'en 2005, 1 migrant sur 8 est un enfant, 1 enfant sur 200 dans le monde est réfugié .

Nous avons à notre disposition des quantités de rapports, de statistiques, de textes remarquables, d'analyses faites par les plus hautes autorités, et pourtant, même les chiffres les plus terrifiants ne bousculent plus guère les consciences !

En cette période particulière, où les enjeux politiques s'expriment à travers les débats et les confrontations , nous devons

avoir le courage d'affirmer que l'accueil des migrants est une cause essentielle, qu'il est temps et urgent de prendre des décisions au niveau de la France, de l'Europe, du Monde...

Les citoyens que nous sommes doivent avoir le courage d'exhorter nos dirigeants à une coopération européenne et internationale, à une prise de mesures à la hauteur des enjeux,

Il y va de notre avenir à tous, celui des migrants, comme du nôtre. Nous n'avons qu'une seule terre, qu'une seule planète, nous devons y vivre les uns avec les autres , pas les uns contre les



Les demandeurs d'asile ont été conduits, en bus, vers des centres d'hébergement. Quartier à la quarantaine de tentes installées, elles ont été détruites. Photo Maury GOLINI

Source

<http://c.republicain-lorrain.fr/edition-de-metz-ville/2016/07/29/le-camp-des-refugies-de-blida-a-nouveau-evacue>

autres !

Ce choix est devant nous, il est possible, à condition de le vouloir, la Fraternité, celle de notre belle devise républicaine n'est pas une menace, les migrants ne sont pas une menace.

Ce qui est aujourd'hui un des plus grands défis de notre temps doit être relevé, c'est l'avenir de notre Humanité à tous, les Droits de L'Homme doivent continuer de s'écrire maintenant, au présent, dans notre Histoire .

Françoise Maix .

*Voir aussi « Blida à METZ <http://site.ldh-france.org/metz/>

Mobilité humaine internationale Charte de Palerme 2015

Il Sindaco

Leoluca Orlando

Città di Palermo



De la migration comme souffrance à la mobilité comme droit de l'Homme inaliénable

<http://www.mondialisations.org/medias/pdf/carta-dipalermo-FR.pdf>

POUR L'EFFECTIVITÉ DU DROIT DE VOTE EN PRISON

NOUS RECHERCHONS DES MANDATAIRES

Pour être mandataire :

- Il faut être inscrit sur les listes électorales de Metz
- Un mandataire ne peut détenir qu'une seule procuration
- Nous contacter au 06 41 94 12 69 ou ldh57@laligue.org

Nous vous remercions par avance et nous vous guiderons pour la suite dans les démarches à effectuer pour les scrutins des Présidentielles les 23 avril et 7 mai 2017.

L'année 2017 sera une année riche en échéances électorales, avec comme principale échéance l'élection présidentielle de 2017.

La section de Metz de la Ligue des droits de l'Homme rappelle qu'une personne détenue reste un citoyen et que le droit de vote est ainsi reconnu pour les personnes incarcérées qui ont conservé leurs droits civiques

Pour autant, l'accès au vote reste très difficile d'accès et est faiblement exercé par les personnes qui ont la volonté d'exercer leur devoir de citoyen.

Les démarches à engager sont très longues et particulièrement aléatoires : obtention d'une carte d'identité pour les personnes qui en sont dépourvues, nécessité de domiciliation et inscription sur les listes électorales, difficultés à

trouver un mandataire ... ce parcours pouvant se voir anéanti par une décision imprévisible de déplacement du détenu vers un autre établissement.

Ce processus particulièrement complexe et souvent inadapté rend virtuel l'exercice du droit de vote en détention. Ce dernier constitue pourtant un levier de réinsertion pour les personnes détenues permettant un engagement personnel constitutif d'un retour effectif à la citoyenneté et un chemin de réintégration dans la société.

C'est dans une perspective républicaine que la Ligue des droits de l'Homme a engagé campagne auprès de l'administration pénitentiaire visant à rendre effectif le droit de vote en prison.



NOUS AVONS DÉMÉNAGÉ

LIGUE DES DROITS DE L'HOMME METZ
1, rue du Pré Chaudron – BP 45147 – 57074 Metz Cédex 03

NOS PERMANENCES

Bar « La Palette »

11, rue de Parmentiers les lundis de 14 à 17 heures sur rendez-vous

NOUS CONTACTER

06 41 94 12 69 ou ldh57@laligue.org

NOUS SUIVRE

<http://site.ldh-france.org/metz/> Ou sur Facebook LDH section de Metz



L.D.H. METZ
1, rue du Pré-Chaudron
57070 METZ
Tél: 06 41 94 12 69 ldh57@laligue.org
<http://www.ldh-france.org/section/metz/>

ANTENNE de THIONVILLE
Maison des associations Raymond Queneau
5, place de la Gare - 57100 THIONVILLE
Tél: 03 82 82 97 14
ldh.thionville@gmail.com
<http://www.ldh-france.org/section/thionville/>

Composition des BUREAUX

Fédération mosellane

Président
Charles ROEDERER
Vice présidente
Sophie BOURGOGNE

Les sections

FORBACH-MOSELLE EST

Présidente
Sophie BOURGOGNE
Secrétaire
Jean IMBAUT
Trésorière
Hélène IMBAUT

METZ

Présidente
Geneviève GRETHEN
Secrétaire
Hélène LECLERC
Trésorier
Charles ROEDERER

Nous recueillons toujours les numéros de LDH Info et Hommes et libertés dont vous n'avez plus l'utilité, ils nous permettent de faire découvrir la LDH à de futurs ligueurs.
Merci par avance pour votre collaboration

Ligue
des droits de
l'Homme

FOUNDEE EN 1898

